

Délibération n° 2020-02-007 du 06 février 2020

Désignation modificative de membres de la commission Evaluation

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-5 et R. 6123-8,

Vu le Règlement intérieur du Conseil d'administration, notamment son article 6,

Vu le Règlement intérieur de la commission Evaluation, notamment son article 1,

Vu la délibération n°2019-03-013 du Conseil d'administration de France compétences du 7 mars 2019, portant approbation de la composition des commissions Recommandations, Evaluation et Audit et finances,

Vu la délibération n°2019-10-198 du Conseil d'administration de France compétences du 17 octobre 2019, portant modification de la composition des commissions Recommandations, Evaluation et Audit et finances,

Après en avoir délibéré le 6 février 2020,

Décide :

Article 1

Sont désignés membres de la **Commission Evaluation** :

▪ **Membres suppléants** :

- Madame Corinne SAVART-DEBERGUE, CGT, en lieu et place de Madame Catherine PERRET ;
- Monsieur Steven CARRO, DGEFP, en lieu et place de Monsieur Stéphane REMY.

Article 2

La présente délibération prend effet dès la première réunion de la commission Evaluation suivant son adoption par le Conseil d'administration.

Article 3

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Paris, le 6 février 2020

Le Président du conseil d'administration,
Monsieur Jérôme TIXIER

